Commune de Villecerf

Séance du C.C.A.S.
2 octobre 2021

Présents :

- **Élus** : François DEYSSON, Jacques ILLIEN, Emmanuel CENDRIER, Mélanie LAMOTTE
- **Non élus** : Béatrice de ROYS ROBINSON, Jacques DELANNOY, Corinne SKRZYP, Laetitia CENDRIER
- **Invités du conseil des sages** : Béatrice de ROYS ROBINSON

Personnes excusées et pouvoirs :

- Charles-Louis DE ROYS, Nadia LEFAY, Sadia GRANA, Josette MUGUET

Secrétaire de séance : Mélanie LAMOTTE a été élue secrétaire de séance.

---

1. Validation du compte-rendu de la séance du 3 juillet 2021

Le compte-rendu est validé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Actualités de l'Espace des habitants (EDH), par Nolwenn Pradier, directrice adjointe des Centres sociaux de la CCMSL

Madame Pradier présente le cadre d'action de l'EDH de Villemer : inséré dans le projet de territoire, un projet social a été défini pour une durée de 2 ans (échéance en avril 2023). L'EDH a reçu l'agrément de la CAF pour ce projet.

L'équipe de l'EDH se compose de Mme Pradier, directrice de l'EDH, de Mme Jeaumot, agent de développement social local, Mme Afanassief, référente famille, deux agents France Service (M Girault, Mme Primault) et un agent d'accueil (Mme Breton).

Madame Pradier présente quelques exemples d'animations et groupes d'actions mis en place par son équipe, en lien avec les bénévoles, les associations du territoire et les services de la CCMSL

- Un comité des habitants constitué de 2 habitants par village a été lancé le 21 septembre.
- Troc aux plantes par le groupe de permaculture « les bonnes graines » le 16 octobre.
- Café papote le 12 octobre « retour en cuisine »
- Repair café mensuel à l'EDH depuis le 2 octobre. Constitué d'une dizaine de bénévoles prêts à nous aider à réparer le petit électroménager (pas le gros électroménager).
- Accueils (grands-)parents-enfants les lundis matin, Lieu d'Accueil Enfant Parent les mardis matin, les matinées à jouer les mercredis et jeudis matin et le relais petite enfance tous les vendredis matin. Mise en place de temps intergénérationnels (enfants et grands-parents), par exemple une séance de piscine … dans le cadre de l'action Part'Âge qui aura lieu du 02 au 06/11 à l'Espace des Habitants et au Centre Social MSL de Champagne-sur-Seine en partenariat avec l'association CT2S.
- Espace Troc d'articles de puériculture, de livres, d'objets divers dans le hall de l'EDH, instauré par le groupe des mamans.
- Raconte-moi mon village (seniors + jeunes). Villecerf entrerait dans l'initiative en 2022. Ce projet intéressera en particulier les membres de la commission patrimoine de Villecerf.
- Participation aux mois des aidants (octobre). Une formation pour les aidants sera proposée du 26/11/2021 au 14/01/2022 au Centre Social MSL de Champagne-sur-Seine (cf pièce jointe).
- Semaine bleue pour les seniors du 04 au 08/10/2021.
- Rencontre des habitants au sein des associations (ex : groupe belote). Mme Vanneste propose à Mme Pradier qu'un agent vienne rencontrer le groupe de scrabble à Villecerf le jeudi après-midi.
- Transport à la demande (TAD) : création d'un groupe d'échange Whatsapp pour compléter les minibus.

D'autre part, France Service permet l'accès facilité aux démarches administratives auprès de 9 partenaires-socles (CAF, La Poste, les impôts, la CPAM, la CNAV, le Pôle Emploi, la MSA, le Point Justice, la Préfecture). Des contacts privilégiés avec des partenaires locaux permettent d'obtenir plus facilement des informations (par exemple auprès de la Maison Départementale des Solidarités).

Un conseiller numérique est également disponible et propose des ateliers thématiques (Excel, Word, robotique, jeux, …) mais également un accompagnement des personnes nécessitant un coup de pouce sur leur matériel informatique. Monsieur Delannoy a pu en bénéficier et est satisfait du service rendu.

Plus d'informations sur : http://www.ccmsl.fr/services-aux-habitants/espace-des-habitants.html

Le C.C.A.S. remercie Mme Pradier pour toutes ces informations et promet de relayer activement les animations proposées auprès des habitants.

M Illien propose que l'équipe du journal municipal s'assure de mettre un encart dédié à l'EDH dans chaque numéro.

3. Point COVID

3.1. Vaccination au 26/09/2021 : voir le fichier joint

Rappel de la séance du C.C.A.S. du 3 juillet 2021 : « Le bilan, en date du 2 juin, pour Villecerf :

- 336 personnes au minimum ont reçu au moins une première dose de vaccin (à Thomery ou ailleurs)
- 101 personnes à qui les élus ont proposé la vaccination à Thomery l'ont refusée »

A ce jour, l'ARS a publié le nombre de personnes effectivement vaccinées sur la communauté de communes Moret Seine et Loing (ci-contre), mais le détail par commune n'est pas disponible.

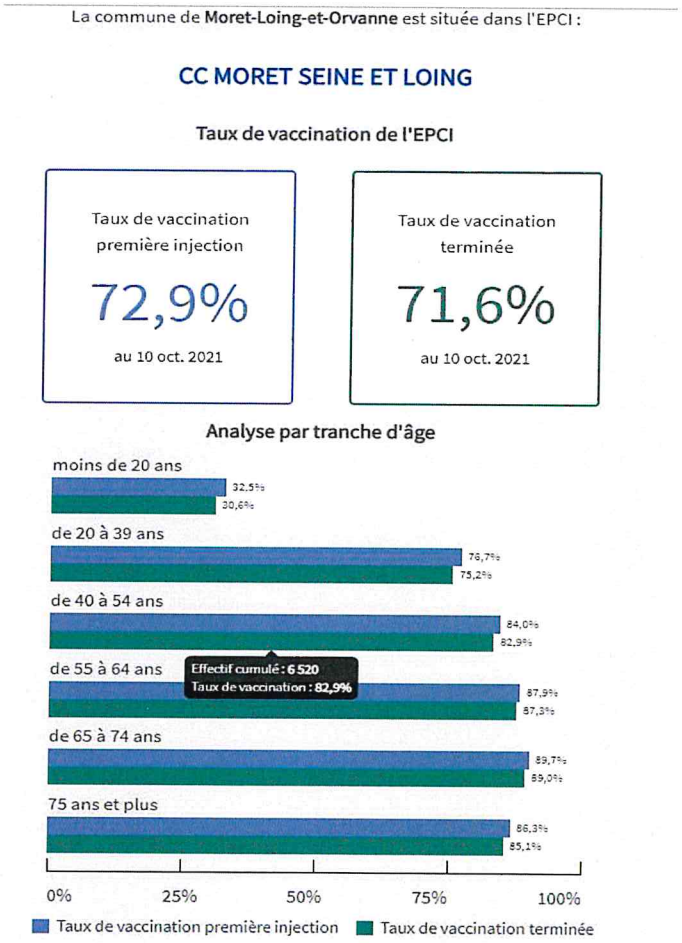

3.2. Information sur le rappel vaccinal (voir fiche info)

Le rappel vaccinal est proposé aux personnes de 65 ans et plus, aux résidents des EHPAD, aux personnes atteintes d'une maladie grave, de comorbidité ou sévèrement immunodéprimées, aux professionnels de santé.

Il faut respecter un délai de 6 mois après la deuxième vaccination dans le cas général (3 mois dans certains cas particuliers).

Dans notre zone géographique, le rappel avec le vaccin Pfizer se fait uniquement dans les grands centres de vaccination de Montereau, Nemours ou Fontainebleau. Le rendez-vous est à prendre sur Doctolib. Ceci pose des difficultés aux personnes qui n'utilisent pas internet.

Les infirmières de Villecerf ne peuvent pas vacciner, faute de moyens adaptés.

Certains médecins ou pharmaciens peuvent proposer le rappel du vaccin Moderna.

Le numéro d'appel dédié (0800 009 110) ou le site santé.fr peuvent donner ces informations.

3.3. Pass sanitaire

Le pass sanitaire, obligatoire depuis le 9 août, reste en vigueur à ce jour.

Le QR code à présenter au contrôle se trouve sur l'attestation de vaccination, qui peut être récupérée auprès de l'assurance maladie, ou sur l'attestation de test PCR.

4. Repas des aînés le dimanche 28 novembre

4.1. Rappel des ayants droits (réunion C.C.A.S. du 18 juillet 2020)

Pour rappel, il avait été décidé en 2020 que le repas des aînés serait ouvert aux Villecerfois de 71 ans et plus. 114 personnes sont concernées cette année. Avec les conjoints n'ayant pas encore atteint cet âge, le nombre monte à 126.

L'animation musicale serait confiée aux musiciens déjà engagés en 2019 et qui avaient donné entière satisfaction.

4.2. Rappel du budget

Pour mémoire, le budget du repas 2019 s'élevait à 29€ par personne.

4.3. Choix du menu

Le menu se composera d'un apéritif avec bouchées froides, d'un plat chaud, d'un fromage, de tartelettes, de fruits, d'un café/thé avec chocolat ou biscuit, et de boissons avec et sans alcool.

Le traiteur SDS de Montcourt avait offert une prestation d'un très bon rapport qualité-prix. Les membres du C.C.A.S. choisissent de faire de nouveau appel à lui pour le plat principal. Le choix se porte sur un canard confit et pommes sarladaises.

Les autres plats seront achetés au marché de Villecerf (fromage, fruits, pain et tartelettes) et chez Carrefour Market pour le reste (eau pétillante et plate, jus et crémant, apéritifs…).

Les vins seront achetés auprès d'un viticulteur saumurois recommandé par Mme Vanneste.

Mme Cendrier propose de s'occuper de la décoration et de faire réaliser un menu de table par les enfants de la garderie. Des fleurs sont à prévoir également.

L'ENVOL pourrait mettre à disposition des couverts si nécessaire.

Pour le service, M et Mme Cendrier, Mme Skrzyp se portent volontaires. Une demande d'aide sera faite auprès des élus et des jeunes.

4.4. Courrier et bulletin réponse

Un courrier avec un bulletin-réponse sera envoyé aux ayants-droits. Le rappel de l'obligation de pass sanitaire est intégré au courrier.

La réponse sera demandée pour la mi-octobre. Mme Lamotte passera les commandes ensuite. Un repas sera prévu pour les musiciens et les bénévoles assurant le service.

5. Colis de Noël

5.1. Rappel des ayants droits (réunion C.C.A.S. du 18 juillet 2020)

Il avait été décidé en 2020 que le colis bénéficierait aux Villecerfois de 75 ans et plus. 71 personnes sont concernées.

5.2. Choix des colis

Les membres du CCAS décident unanimement de passer commande auprès de Valette, les colis 2020 ayant donné toute satisfaction. Un colis pour les personnes vivant seules et un colis pour les couples sont sélectionnés.

Une décoration sera préparée par les enfants de la garderie et ajoutée au panier, de même qu'une carte de vœux.

5.3. Cadeaux pour les personnes en EHPAD

Mme Dupré, M. Trichet, Mme Prêtre et M. Goulay, M. Bayet, résidant en EHPAD, recevront des cadeaux non gastronomiques (par exemple une serviette de toilette et un produit d'hygiène, assortis de quelques chocolats).

4.5. Courrier et bulletin réponse

Le courrier relatif au repas mentionnera également le colis, pour les personnes de plus de 75 ans. Un deuxième bulletin réponse donnant la possibilité de refuser le colis sera ajouté au courrier.

6. Questions diverses

Mme de Roys Robinson demande si la commission Patrimoine sera bientôt relancée. La mémoire des aînés de Villecerf en constitue un volet précieux.
Une date est posée pour une réunion de cette commission, le samedi 16 octobre à 10h.

Agenda :

- 31 octobre : festival de poche des féeries du bocage
- 17 décembre : concert de Noël à l'église (chant)

Quelques informations :

- Les travaux récents et planifiés :
  - les 2 chaudières de l'école élémentaire et de la mairie seront remplacées en 2022 ; une subvention de 80% a été accordée dans le cadre du plan de relance.
  - La réfection du pontet de Piliers est en cours ; l'Etat subventionne également ce projet à hauteur de 80%.
  - Le pont noir sera rénové fin 2021. La subvention du département peut aller jusqu'à 60%.
  - La garderie a été repeinte pendant l'été, 2 portes du bâtiment ont été changées
- La préemption par la mairie du terrain voisin du jardin d'en haut (ex. cimetière) permettra d'aménager un accès PMR. Le jardin sera renommé Abel Barraud en hommage à ce Monsieur qui avait fait un don à la commune en 2015.
- Madame Charlotte Lefèvre a pris ses fonctions en tant que nouvelle directrice de l'école.
- Les enfants de la garderie ont commencé un projet de *Yarn bombing* (*qui consiste à recouvrir le mobilier urbain d'ouvrages en tricot ou crochet*) sur la clôture de la cour élémentaire. Mme Cendrier lancera un appel aux dons pour alimenter cette initiative.

Les sujets étant épuisés, la séance est levée à 11h45.

Prochaine réunion : le samedi 12/02 à 9h30

Signatures

François Deysson, président	Mélanie Lamotte, vice- présidente	Jacques Illien	Louis de Roys (absent)	Emmanuel Cendrier	Nadia Lefay (absente)
Béatrice de Roys Robinson	Jacques Delannoy	Corinne Skrzyp	Sadia Grana (absente)	Josette Muguet (absente)	Laetitia Cendrier